



Rencontre « l'Agritourisme en Luberon-Ventoux aujourd'hui » Vendredi 27 janvier 2012 – secteur Luberon Compte rendu

PRESENTATION DES PARTICIPANTS

10H20 - tour de table - personnes présentes

Raymond BANO	PRIDES Carac'terres
Hervé DANNEELS	Directeur CBE Sud Luberon
Magali DONNAT	Chargée de Mission CBE Pays d'Apt
Lise RECORDON	Chargée de Mission CBE Cavare et Sorgues
Léonard BOSOM	Chargé de Mission ICS-Med - CBE Sud Luberon
Aurélié GANDOLPHE	Etudiante Licence Pro Tourisme et Economie Solidaire – Univ. Avignon
Yoann MENET	Etudiant Licence Pro Tourisme et Economie Solidaire – Univ. Avignon
Michèle GUITON	Domaine de Chantegrillet (viticulture) Vice-présidente CBE Pays d'Apt
Paule DAPRES	Adjointe au Maire de Saint-Pantaléon Commission Economie de la Communauté de Communes Pont Julien Commission Tourisme du PNR (Carte pour l'amélioration du tourisme)
Karine ICARD	Communauté de Communes de Coustellet (directrice)
Lucien MORARD	Ancien agriculteur Commission Agriculture / tourisme PNR Luberon
Caroline BASCHIERA	Chargée de Mission tourisme CG 84
Maguy RAVOIRE	Agricultrice – Agritourisme « Le Vieux Moulin » depuis 1978 Représentante AFVMA (FDGEDA84)
Nadine APARICIO	Ferme « au Bon Grès » - ferme-auberge depuis 2010
Danielle RAVOIRE	Chambres d'hôtes/ Ferme « L'Avellan » depuis 1992 (Gîte de France, Gîte Panda, Bienvenue à la Ferme) Agricultrice AB à Lacoste
Andrée BRUN	Les Fruits du Campredon, vente à la Ferme

ARRIVES EN COURS

Nathalie Charles	PNR Luberon
Mariam MEHDI	Agricultrice, Collectif des Agriculteurs du PNR Luberon
Annette MÜLLER-WOLF	Hôtesse d'accueil OT Cucuron-Vaugines (hôtesse d'accueil) Camping à la ferme Roumavagi (Cucuron) et activité <i>Anes et Balades</i>

EXCUSES :

Yves Barthalay (Domaine les Laurons), Marie-Pierre Coast (Moulin de Marchand – OTLD), M. Gindrat (Domaine les Condamines), M^{me} Bremond (Domaine Marrenon) OT Lauris, OT Pertuis, OT Luberon-Durance, OT Pays d'Apt, OT Robion, Agribio 84, ADEAR84, ADT 84, UDOTSI 84, CIVAM/Sillons, Forestour

INTRODUCTION ET RAPPEL DU CONTEXTE

Le projet de groupement local s'inscrit dans le programme européen ICS-Med (International Cooperative System), dont est partenaire le pôle régional de tourisme de territoire PRIDES Carac'terres. Ce projet, regroupant 10 structures de 9 régions en France, Espagne, Portugal, Italie et Grèce, vise à développer les pratiques coopératives et l'innovation au sein de l'UE et plus particulièrement au sein des régions euroméditerranéennes.

La démarche consiste en un travail d'harmonisation des statuts et des outils de soutien à l'économie coopératives dans l'espace Med, et en la création de groupements (ou *clusters*¹) professionnels au niveau local et transnational. Ceux-ci réunissent entreprises, coopératives, acteurs de la recherche-développement et acteurs institutionnels au sein d'entités de coopération, dans les domaines de l'agriculture, du tourisme, de la pêche et de l'environnement.

Pour la région PACA, c'est le territoire des Comités de Bassin d'Emploi du Vaucluse qui a été choisi pour expérimenter la création d'un « cluster », dans un objectif de qualité et de compétitivité de l'offre locale. Le secteur de l'Agritourisme a été choisi, de part le domaine d'intervention du PRIDES, ainsi de l'intérêt porté à cette filière en fort développement dans le sud de l'Europe, sa présence forte – bien qu'encore en formation – dans l'identité du territoire Luberon-Ventoux.

L'agritourisme est vu comme l'activité de prestation touristique en lien avec l'exploitation agricole :

- pratiquée sur l'exploitation (ex: hébergement, restauration)
 - et/ou - utilisant une composante agricole de l'exploitation (ex: ferme pédagogique)
 - et/ou - s'appuyant sur la production agricole (ex : dégustation, restauration)
- « Un tourisme pratiqué dans le monde agricole, par le monde agricole et pour le monde agricole »

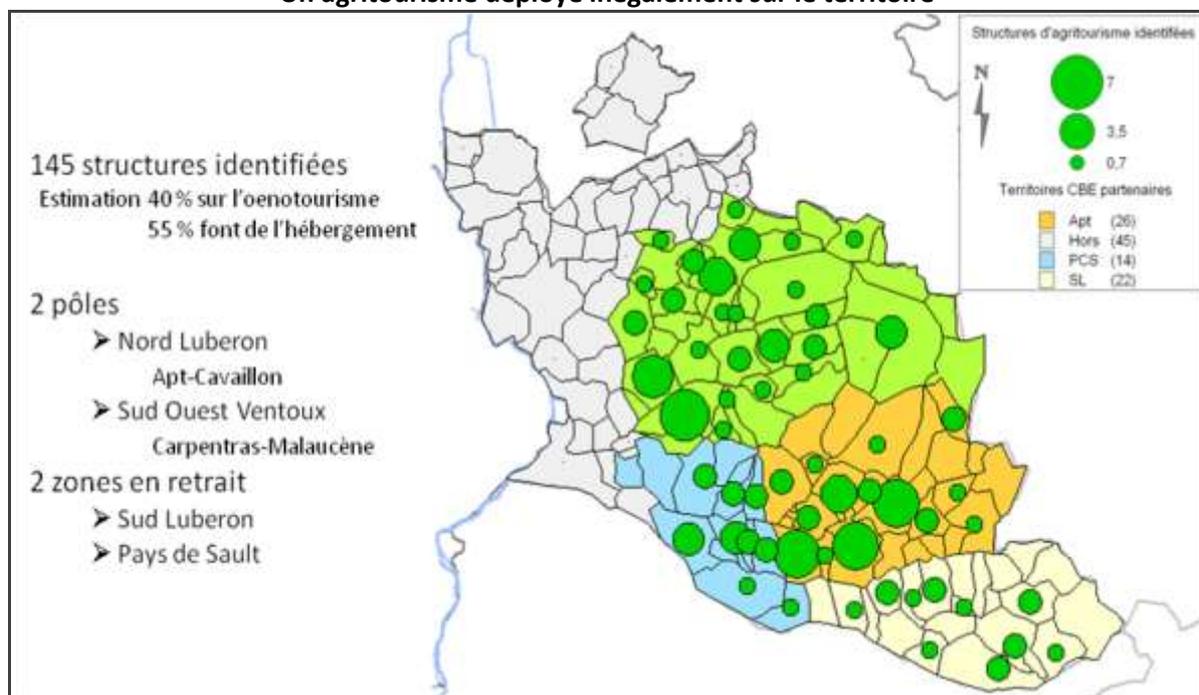
L'AGRITOURISME EN LUBERON ET VENTOUX AUJOURD'HUI

Le premier cycle de réunions a vu germer la nécessité d'avoir une vue précise de l'état actuel de l'agritourisme sur le territoire Luberon-Ventoux.

Aussi une analyse la plus exhaustive possible est faite (et toujours en cours²), par l'équipe des CBE partenaires et du PRIDES Carac'terres, assistée par les étudiants du BTS Services en Espace Rural du Lycée Agricole Louis Giraud (Carpentras-Serres) et 4 étudiants de la Licence Tourisme et Economie Solidaire de l'Université d'Avignon.

Cette étude sera complétée par une enquête en cours auprès des professionnels de l'agritourisme afin de recueillir leurs doléances, sous forme de questionnaires en ligne et d'entretiens par les étudiants.

Un agritourisme déployé inégalement sur le territoire



¹ Un cluster, ou *grappe* en anglais, est un groupement professionnel identique à des pôles de compétitivité ou pôles d'excellence, rassemblant acteurs professionnels, institutionnels et de recherche-formation sur un territoire et un secteur défini. Sa visée est le rayonnement du secteur à l'échelle nationale et internationale par la mutualisation des compétences.

² Les résultats de cette étude seront disponibles prochainement. Ont été mis de côté les structures proposant uniquement de la vente directe, ainsi que les centres équestres. Ils ne sont pas exclus du projet mais mis à part pour l'analyse territoriale, prenant en compte uniquement les éléments regroupant clairement une approche touristique et agricole.

La répartition territoriale des structures identifiées à ce jour est inégale : elle se concentre sur le nord-Luberon et l'ouest du Ventoux, au centre du département. Cette zone correspond également aux zones d'intense activité touristique. A cela s'ajoute la présence forte de l'œnotourisme avec les Côtes du Luberon et du Ventoux proposant de nombreuses activités sur site.

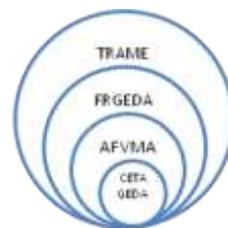
Le développement s'est également fait avec le soutien de 2 structures motrices : le PNR Luberon et le Syndicat Mixte Mont Ventoux (SMAEMV), ayant chacun une démarche de développement rural (dont chacun recevant un programme européen Leader).

On peut noter des initiatives dans les zones moins dynamiques avec, par exemple, un schéma de Développement touristique dont un des axes majeurs est le développement de l'agritourisme, à la CC. Luberon Durance (la Tour d'Aigues).

Les acteurs du territoire s'organisent déjà entre eux pour mutualiser la communication, élaborer des produits touristiques communs (tours), voire développer des échanges d'expérience.

Le réseau Bienvenue à la Ferme est le plus présent. On trouve aussi Accueil Paysan ou l'association Sillons (du CIVAM84) qui référencent et organisent des événements.

Les plus présents sont les AFVMA, des Groupements d'Etude et de Développement Agricole (GEDA) et les Centres d'Etude des Techniques Agricoles (CETA), au sein d'un réseau départemental, régional et national (cf. schéma ci-contre). 2 AFVMA œuvrent clairement pour développer l'agritourisme (Agritourisme Luberon-Ventoux, Accueil en Provence Paysanne). 3 autres sur le reste du département rassemblent également des professionnels sur des produits agritouristiques.



Enfin des coopératives, principalement vini-viticoles, mettent en place des services œnotouristiques, tel TerraVentoux proposant des circuits sur les exploitations. Ceux-ci sont les plus visibles.

Enfin des structures touristiques apportent aussi des opportunités de coopération avec les offres agritouristiques, comme Véloloisirs en Luberon qui propose des circuits thématiques.

Constat

Le manque d'information concernant l'existence de ce genre d'initiatives sur le territoire, par les nombreux acteurs rencontrés lors des réunions (visibilité des actions) montre la pertinence d'une démarche de regroupement d'information et de compétences. La filière peut se présenter comme véritable alternative au tourisme de résidence secondaire et héliotrope, déconnectés du patrimoine culturel et immatériel du territoire.

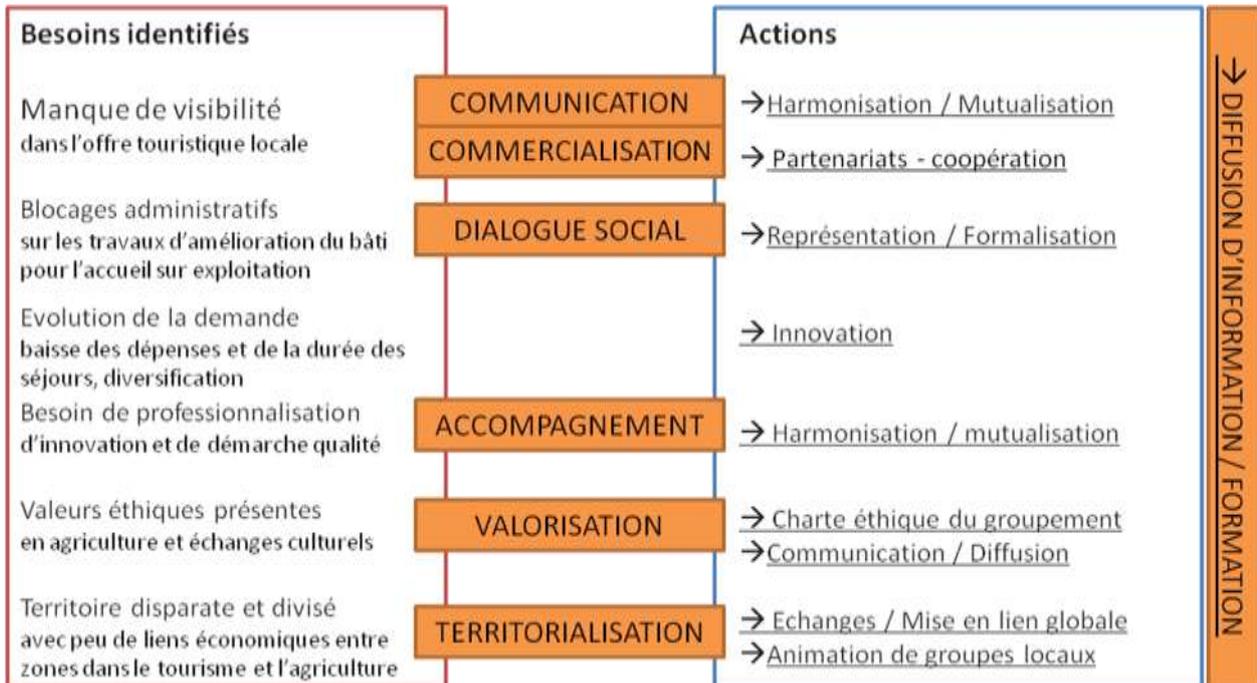
Objectif commun pour développer l'agritourisme

- S'appuyer sur l'existant et développer la mise en réseau.
- Structurer et diffuser l'information interne (entre les professionnels et sur le territoire) et externe (auprès du public et hors département)
- améliorer les actions et la valorisation en mutualisant les compétences

PRESENTATION DU GROUPEMENT AGRITOURISME LUBERON-VENTOUX

Suite aux différentes réunions organisées entre juillet et octobre 2011 et un premier recensement des acteurs concernés (on tente le néologisme d' « agritouristeurs »), plusieurs thèmes ont été abordés donnant une idée des problèmes et besoins auxquels le groupement (*cluster*) devra répondre.

Axes de travail identifiés



1- Communication

Regrouper, mutualiser et harmoniser l'information sur les différentes actions et moyens proposés par les différentes structures travaillant sur l'aspect communication (Coopératives, Associations, SEM, institutionnels ...)

2- Commercialisation

On note une multiplicité d'acteurs proposant une grande diversité de services.

Nombres d'acteurs proposent du référencement. Tandis que la réservation et la vente sont proposées par différentes structures (OT, Carac'terres, Agences) aux fonctionnements disparates ce qui rend ces services difficiles à appréhender.

- Complexité et chronophagie
- Multiplication des coûts d'adhésion et forfaits

Le cluster pourrait non pas se substituer à ces structures mais centraliser les offres de service afin d'en faciliter l'accès, et favoriser le dialogue pour permettre des regroupements en bouquets (OT ?).

3- Dialogue social

Les règles d'urbanisation et d'aménagement (normes) sont complexes et les formalités longues (exemple de la pose de panneaux sur la voie routière).

Le cluster pourrait ainsi représenter les acteurs auprès des différents services et ainsi formaliser les différentes démarches afin d'en faciliter l'accès. Une activité de lobbying est nécessaire pour défendre les intérêts des *agritouristes*, que font déjà des structures comme le service Agritourisme de la Chambre d'Agriculture et qui gagnerait à être étendu à l'ensemble des acteurs, développeurs et décideurs locaux

4- Accompagnement

On note un manque de visibilité des réunions et autres actions d'information/formation sur la filière menées par les différents acteurs du territoire (PNR, SEM ...).

Référencement	Réservation-vente
WEB	WEB
Site propre Site groupé (GEDA/CETA, Coop...) Sites spécialisés: Abritel, Résa-gite...	Site propre Site groupé AGENCES DE VOYAGES, SITES SPECIALISES AFAT, HAVAS, FRAM, Selectour...
RESEAUX/AGENCES PUBLIQUES Provence-guide (ADT84), Agrivacances (FRGEDA), Bienvenue à la Ferme, Accueil Paysan, Sillons, Clé Vacances...	Destination-sud-vacances Gîtes de France AGENCES DE VOYAGE Antennes locales d'agences nationales Agences locales
INSTITUTIONS Offices de tourisme Syndicats d'Initiative Sites des collectivités	OFFICES DE TOURISME
DEMARCHES COMMERCIALES Salons touristiques Réseau, contacts	

Le cluster pourrait identifier les besoins et mutualiser les compétences afin d'améliorer la visibilité. Il pourrait également créer des formations adaptées à la demande.

5- Valorisation

Axe majeur des revendications identifiées, les valeurs défendues par les acteurs de l'agritourisme doivent être à la base du projet : respect du territoire, qualité de l'accueil, lien au circuit court et local, sensibilisation des touristes aux enjeux environnementaux et sociétaux dans le monde agricole, agriculture de qualité (paysanne, raisonnée, biologique...).

- il semble nécessaire de créer une charte éthique, adoptée par chaque nouvel adhérent
 - des valeurs communes à respecter.

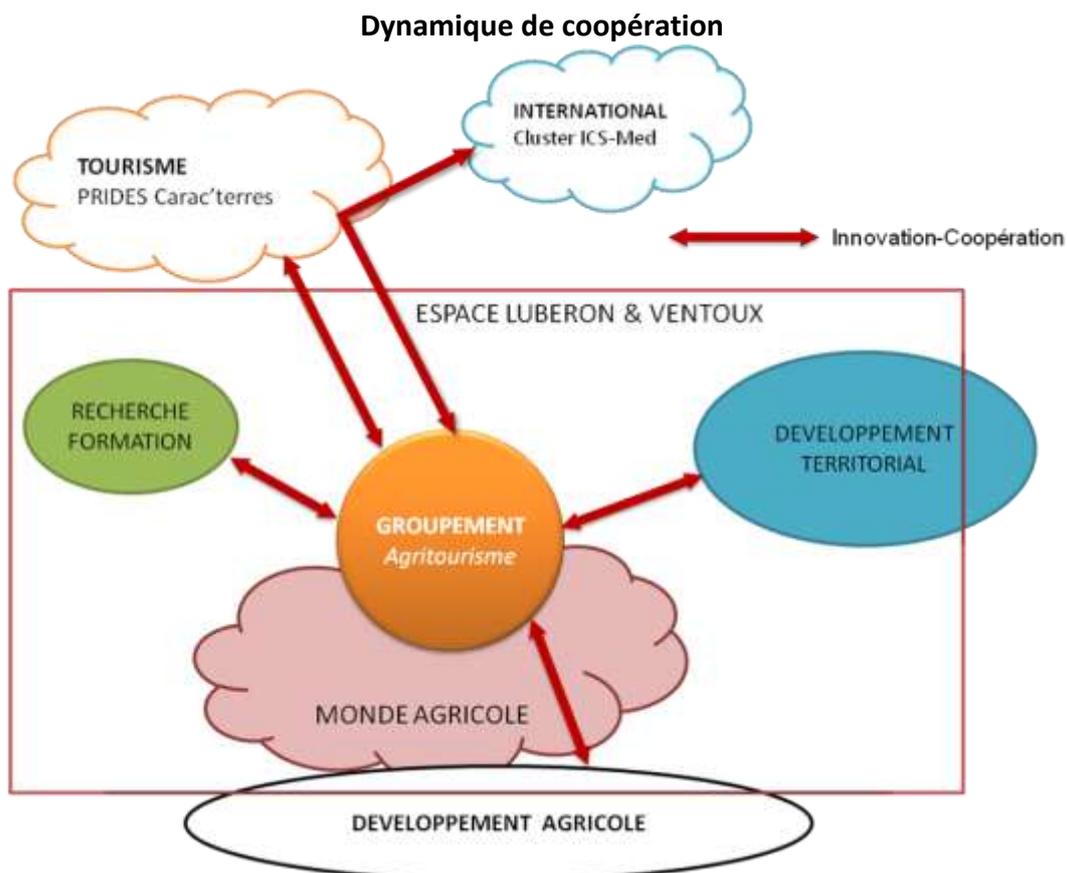
Cette charte serait également un outil de communication et de valorisation de leur engagement éthique (démarche qualité) :

- auprès des acteurs économiques de l'agriculture et du tourisme local
- auprès du public (modalités à définir : il n'y a pas de souhait d'un énième label, mais d'une démarche de cohérence entre le discours et les actes)

6- Territorialisation

Nécessité de travailler sur une identité de territoire globale, du Luberon au Ventoux (cohérente à l'échelle nationale et internationale), tout en ne négligeant pas le travail en local par l'animation de groupes locaux.

Nécessité de travailler à l'échelle du réseau européen (liens, valorisation, communication, coopération) : autres cluster = prescripteurs.



Le groupement s'inscrit au sein d'un territoire et d'un réseau d'acteurs parties-prenantes de l'agritourisme. Tous les acteurs qui souhaiteront faire partie de la démarche pourront en être, en tant qu'adhérent ou en tant que partenaire.

Le schéma ci-dessus montre les relations et le rôle de plateforme, de carrefour, de pivot que peut jouer ce cluster. Comme espace de dialogue et d'échange d'information, mais aussi comme structure ouverte de collaboration et de création de produits agritouristiques, innovants et compétitifs.

Forme de gouvernance (proposition)



Association Loi 1901 - évolution possible vers un statut SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) selon les besoins et le degré de coopération des partenaires.

Avec charte d'engagement éthique (sur le modèle de chartes existantes : Accueil Paysan, Bienvenue à la Ferme...)

Fonctionnement en collèges (sur le modèle du PRIDES Carac'terres), chaque collège ayant un poids différent en termes de votes :

Supra-local	Local [20%] [30%]
coll. territoriales, réseaux, agences publiques	acteurs du développement local (OT, PNR, SM...)
Partenaires associatifs [20%] [30%]	Professionnels [60%] [40%]
Professionnels du tourisme et de l'agriculture	de l'agritourisme (agriculteurs, coopératives...)

Les pourcentages 1 et 2 sont en exemples. Ils restent à déterminer entre les futurs partenaires.

DEBATS

Création d'un groupement

- Pertinence de la création d'une nouvelle structure = cela peut ajouter du « trouble », faire l'effet inverse à celui attendu, par la multiplication des échelles et des têtes de réseau
- Nécessité d'avoir des objectifs très clairs et chiffrés afin de ne pas rester sur de bonnes intentions
- Nécessité d'avoir l'adhésion de beaucoup d'acteurs issus du monde agricole avant la création afin de s'assurer d'un impact suffisant
 - *Si ce projet ne devait rien apporter de plus = abandon ou réorientation (H. Danneels)*
(« l'intérêt n'est pas de rajouter une couche au mille-feuille mais de créer une dynamique »)
 - *C'est un projet de territoire. Le lien est déjà existant entre certains et la volonté est manifestement présente : il y aura facilité à rassembler (R.Bano)*
- Quelle garantie de financement pour l'animation d'un tel réseau ?
- Nécessité d'avoir une structure externe et indépendante des organes politiques (objectivité)
- nécessité de mettre l'accent : c'est de développement économique dont il est question et donc d'emploi
 - *C'est la raison pour laquelle une forme associative (puis de SCIC) est proposée, afin d'assurer une autonomie et une approche plus économique, gérée par les impératifs professionnels*
La structure pourra être pilotée dans les premières années par un acteur de développement local : PRIDES Carac'terres, CBE, ou autres à définir selon les vellétés d'engagement et le choix des partenaires et adhérents.
 - *L'animation de la création du cluster est assurée par l'équipe ICS jusqu'à fin 2012. Par la suite, les partenaires institutionnels et professionnels devront assurer son animation ; ce montage sera discuté durant la phase de création. L'insertion dans les programmes de développement – européens, nationaux, régionaux... – peut être une opportunité de financement de la structure.*

Forme juridique

- Nécessaire représentativité suffisante et majoritaire des agriculteurs pratiquant une activité touristique (« ne pas être les dindons de la farce ! »)
- Attention à ce que le Collège de Professionnels ne soit pas récupéré par des acteurs du tourisme sans composante agricole : par exemple les gîtes ruraux. L'offre peut être située dans une ferme, mais c'est l'aspect rural qui prime aujourd'hui au détriment de l'agriculteur

Remarques diverses

Dialogue

- Manque de **relais** entre les *agritouristes* et les **institutions** (OT pour relayer l'info)
- Problème du manque d'aide financière pour la création et/ou l'amélioration de l'existant (bâti pour l'accueil, et activité)
- Problème de la constante mise aux normes, de démarches administratives récurrentes et très chronophages



Commercialisation-Communication

- Problème de lien avec les OT = on note depuis 2 ans l'obligation de payer pour diffuser et ne serait-ce que déposer des fascicules dans les différents OT du territoire. Ajouté à l'adhésion à d'autres réseaux = beaucoup trop cher, cette multiplication des adhésions n'est pas tenable pour les professionnels (unanimité)
- Concurrence/rivalité entre les OT = l'accès à l'information et à la diffusion n'est pas aisé.
 - un *cluster* facilitera la diffusion et le travail avec les OT, vers une clarification de l'offre.
- Difficulté pour obtenir une autorisation d'installer des panneaux sur la voie publique : plus de 6 mois d'attente sans réponse
- Manque de dynamisme de certains réseaux par rapport aux retombées économiques

Agriculture

- Difficulté de l'agriculteur de vivre aujourd'hui de sa principale activité = la maîtrise de la terre (pression foncière), le maintien des anciennes et des nouvelles installations sont difficiles.
 - Préservation des terres fertiles et des activités existantes
- Beaucoup d'agriculteurs n'évoluent pas dans leurs pratiques = doivent s'adapter aux nouveaux modes de productions.
 - La promotion d'une agriculture durable et responsable à travers l'agritourisme et la charte éthique du groupement tend vers la conscientisation du secteur agricole conventionnel

Tourisme

- Développement continu du tourisme résidentiel
 - Développer le tourisme de proximité et régulier (fidélisation), sur le modèle toscan

Focus : un exemple de coopération spontanée, le Domaine de Chantegrillet

Basé à Roussillon, le Domaine de Chantegrillet propose des activités sur exploitation : dégustation, restauration, visites.

La propriétaire Michèle Guiton a développé un partenariat avec 6 autres acteurs du territoire pour ouvrir une boutique de produits du terroir sur son domaine, fournis par des agriculteurs locaux et sa propre production.

Elle figure également comme étape de visite et restauration dans un circuit de VéloLoisirs en Luberon, et entretient un partenariat avec la SCIC Okhrâ qui rassemble les acteurs du tourisme autour du Conservatoire des Ocre. Des tours sont proposés à la carte selon la demande des touristes, pour visiter son domaine, le conservatoire et d'autres éléments du patrimoine local.

Elle rappelle l'importance du travail en réseau, de la mutualisation des outils et des informations afin d'être réactifs à la demande. Dans ce sens l'échelle locale est très importante, afin de pouvoir répondre au plus vite aux sollicitations, sans passer par des intermédiaires. A plus large échelle, la coopération permet d'échanger pour ne pas faire des erreurs déjà produites par d'autres, et agrandir son rayonnement économique en captant de nouveaux marchés.

FIN 12H20



Contact : lbosom@cbesudluberon.com

06 75 91 81 27

**2^e date – secteur Ventoux : vendredi 6 avril de 9h30 à 11h30
au Lycée Agricole Serres-Carpentras Louis Giraud**